

de libre-échange entre le Canada et les États-Unis entrera en vigueur au cours de la prochaine décennie.

L'article est paru dans une publication qui appuie fortement le libre-échange. Je crois que nous devons nous sensibiliser à cet état de chose. L'article ne révèle rien de nouveau. Nous avons entendu des commentaires similaires pendant la campagne électorale. À l'instar du sénateur MacEachen et du sénateur Austin, je crois que nous devons plus que jamais nous concentrer sur ce que nous réserve l'avenir.

Je me préoccupe par exemple beaucoup de l'évolution du taux de change. Nous n'avons pas tellement parlé pendant tout ce débat sur le libre-échange de la valeur relative du dollar canadien et du dollar américain. Quand notre dollar valait 71 ou 72 cents US, l'industrie canadienne se portait bien. Pour les entreprises américaines, nous étions l'un des pays où elles pouvaient s'approvisionner à bon prix, cependant, il était plus difficile pour les Canadiens d'acheter des produits américains. J'exploitais ma propre entreprise, qui importait en général beaucoup de produits américains, mais comme le taux de change a supprimé cet avantage, nous achetions principalement des minoteries canadiennes. Le dollar canadien à 83c. a fait basculer la situation. Les agents américains envahissent notre économie, passent des commandes et nous livrent une concurrence farouche. Ce que je veux dire, c'est que le plus grand obstacle ou le plus grand avantage non tarifaire, selon le point de vue adopté, réside dans le taux de change.

● (1650)

Les spécialistes auxquels je me suis adressé m'ont dit de ne pas m'inquiéter, que tout allait rentrer dans l'ordre, mais d'après mes lectures, certains économistes craignent qu'en raison du fléchissement du dollar américain sur le marché international, le dollar canadien, ce qui en étonnera plusieurs, continue à grimper. Si jamais il atteint 90c. ou 95c., soit le rapport traditionnel entre les deux devises, les sociétés qui ont fourni des centaines de milliers de dollars à la chambre de commerce pendant la dernière campagne électorale pour proclamer les bienfaits du libre-échange pour les Canadiens, iront frapper chez les ministres du Commerce et ses collègues pour les supplier de les protéger. On invoquera pour exiger des droits de douane la même raison qu'aux tout débuts de l'industrie canadienne.

Il devient très compliqué de relativiser le taux de change si le gouvernement entend par contre prendre tous les moyens à sa disposition, notamment la Banque du Canada, pour que notre dollar demeure inférieur à celui des Américains, sous prétexte que cela nous avantage de 20, 25 ou 30 p. 100. Ce serait un avantage majeur dans le cadre du libre-échange, mais si nous le perdons, bien des industries canadiennes en souffriront terriblement.

Prenons, par exemple, le libre-échange dans la machinerie agricole. Il existe virtuellement depuis 1944 dans ce secteur. Le Canada a déjà été l'un des plus gros producteurs de machinerie agricole. Je pense notamment à Massey Ferguson. La libéralisation du commerce a progressivement créé une érosion, si bien qu'il n'existe plus un seul gros fabricant de machinerie agricole dans tout le Canada. Il est vrai que certaines petites entreprises de fabrication produisent des articles spécialisés, ce qui pourrait être utile sur le plan du libre-échange, mais nos grandes entreprises de fabrication de

machines agricoles, qui ont créé des milliers d'emplois dans le pays, ont disparu. D'aucuns soutiennent que l'un des facteurs à avoir contribué à cette disparition a été cet accord de libre-échange.

Après l'entrée en vigueur de cet accord, on a laissé entendre que les agriculteurs achèteraient leurs machines agricoles aux prix les plus bas dans le monde grâce au libre-échange avec les Américains. Je voudrais que l'un de mes collègues spécialisés en questions agricoles me dise si les agriculteurs achètent effectivement leur matériel agricole à des prix peu élevés par rapport aux agriculteurs d'autres régions du globe. Là encore, j'invite mes collègues à réfléchir à la question pour déterminer certains des problèmes que nous devrions examiner à cet égard.

Nous avons sept ans pour harmoniser nos divers programmes, par exemple les programmes sociaux, les programmes culturels et les programmes de subventions. D'après l'accord, le terme harmoniser signifie uniformiser. Honorables sénateurs, uniformiser n'est pas une entreprise des plus faciles. Cela me rappelle l'histoire du type qui a épousé une fille, laquelle avait une jumelle identique. À la surprise générale, la belle-soeur a emménagé avec les nouveaux mariés. Peu après, l'un des amis du marié lui a posé la question suivante: «Votre belle-soeur, la jumelle identique qui vit avec vous, comment pouvez-vous la différencier de votre femme et laquelle est votre belle-sœur?» À cela, le marié a répondu: «À vrai dire, je n'arrive pas à les différencier, mais c'est leur problème.»

Des voix: Oh, oh!

Le sénateur Buckwold: Honorables sénateurs, cette uniformisation créera un problème, non pas seulement pour la belle-soeur, mais pour tous les Canadiens quand il s'agira d'harmoniser les programmes qui caractérisent le Canada.

Honorables sénateurs, je m'incline devant le mandat qui a été donné au gouvernement. Nous avons à présent la responsabilité de veiller à ce que cet accord fonctionne aussi bien que possible. Je souscris avec enthousiasme à la recommandation de notre chef, le sénateur MacEachen, qu'un comité sénatorial soit chargé de surveiller en permanence la situation pour voir à ce que les mesures que nous prendrons soient en harmonie totale—si l'on me passe cette expression—avec ce qui a été dit et ce qui a été prévu dans l'accord.

Je prévois que la tâche sera difficile pour parvenir à cette harmonisation de toutes les subventions et de tous les autres programmes canadiens avec ceux des États-Unis afin de les rendre complètement identiques d'ici aux sept prochaines années, et j'espère que, par le truchement d'un comité spécial, les sénateurs s'engageront à faire leur part à cet égard.

Cela étant dit, je tiens à transmettre aux sénateurs tous mes vœux pour la nouvelle année. J'espère que les années à venir seront aussi favorables au gouvernement que l'a été celle-ci, mais je signale à ce dernier que s'il s'est imaginé avoir eu des problèmes dans le passé, quand il négociera avec les Américains cette fameuse harmonisation, il repensera à l'année 1988 avec grande nostalgie.

Des voix: Bravo!

L'honorable Willie Adams: Honorables sénateurs, bien que je ne sois pas très au courant de la question, je voudrais dire quelques mots sur le libre-échange.